

# PartAge

Le magazine de Pro Senectute Vaud

N°3 - 2019

## Habitat adapté: anticiper les besoins des seniors

Zoom

2

### Sommaire

Débat

Quelle place  
pour les seniors  
dans le canton  
de Vaud?

5

ReportAge

A la découverte  
de Chaplin!

7

Ma vie, ma rencontre

Ernest Blatter,  
100 ans comme  
Pro Senectute  
Vaud

8



Barrigue  
Dessinateur

### L'invité

**Etant, moi-même, un jeune senior de 68 ans, je ne peux que m'impliquer avec humilité et passion pour cette étape de la vie. OUI, c'est une étape. Longue et difficile. Pas pour moi qui suis encore actif et indépendant mais pour des raisons personnelles.**

Je dois accompagner dans une fin de vie compliquée mes très vieux parents de 95 ans et 91 ans. Ils sont toujours chez eux et ils y tiennent. Mais ils sont dépendants physiquement et moralement. C'est, hélas normal. Je leur dois la vie et je les en remercie. J'habite Lausanne et eux, à Tours en France. Cet éloignement est douloureux.

Ressurgit, lors de mes visites, les souvenirs de ma jeunesse et l'expression d'une vie qui est source de regrets pour eux. Je tente d'apporter de l'amour et de la bienveillance. De l'écoute surtout. Je nomme nos vieux seniors, nos

anciens. Ils méritent notre respect. Avec mon association « CrayonSolidaires, dessiner pour tous » nous nous déplaçons pour offrir des dessins personnalisés pour ceux qui ont été poussés dans la marge de la vie. C'est valable pour des réfugiés en Grèce et en Palestine mais aussi dans des maisons de retraite en Suisse et ailleurs. Redonner de la vie, regarder dans les yeux et rendre de la dignité. C'est risqué et parfois éprouvant mais le résultat est là. Notre présence et nos dessins libèrent la parole et les souvenirs. Ils parlent entre eux et échantent. Après nos visites, le personnel soignant nous confirme la justesse de notre démarche. Une société sans mémoire est une société sans espoir.

Les seniors sont notre mémoire. Merci à eux.

[www.crayonsolidaires.ch](http://www.crayonsolidaires.ch)

## Zoom

# Habitat adapté : anticiper les besoins des seniors

Adapter à temps les logements des personnes âgées permet d'éviter de nombreuses complications sanitaires, mais aussi des coûts supplémentaires. Pro Senectute Vaud a récemment mené une étude approfondie sur ce sujet pour le compte de la fondation Maguy et Loulou Dubois, à Saint-Prex. En voici les principales conclusions.

On l'ignore parfois, mais construire un logement adapté aux besoins des seniors ne coûte pas forcément plus cher. Par exemple, il suffit de prévoir des portes plus larges afin de permettre le passage d'une chaise roulante, configurer les salles de bains pour faciliter leur usage et prévenir les chutes ou éviter les demi-étages. Afin de réaliser une étude diagnostic sur l'adaptation du logement, la fondation de soutien aux personnes âgées ou handicapées en situation de fragilités matérielles Maguy et Loulou Dubois a établi un partenariat avec Pro Senectute Vaud. Débutée en 2017, l'étude a été déposée auprès de la fondation basée à Saint-Prex l'automne dernier. Elle concerne pour l'heure la commune vaudoise. A terme, l'objectif est de généraliser ses résultats à l'ensemble du canton.

« Cette thématique rencontre parfaitement nos activités et notre vision, souligne René Goy, directeur adjoint de Pro Senectute Vaud et responsable de l'étude. En effet, nous souhaitons prendre en compte le message récurrent des personnes âgées qui est de vivre le plus longtemps possible, voire même de finir leurs jours chez elles. » Pour ce faire, l'enjeu consiste à assurer un logement à la fois adapté et accompagné. En d'autres termes, il s'agit de garantir la mobilité aussi bien dans le logement que dans l'immeuble et dans le quartier, mais également d'assurer un accompagnement en provenance de la branche médico-sociale, de professionnels, de bénévoles ou de voisins.

## Coûts d'expertise et d'adaptation

« Concrètement, on se retrouve face à deux type de coûts : les coûts d'expertise et d'adaptation, relève René Goy. Pour les premiers, l'ordre de grandeur est compris entre 1'500 et 3'000 francs par cas. Pour les seconds, la fourchette est plus large. Cela peut aller de quelques centaines à plusieurs milliers de francs selon que l'on parle de moyens auxiliaires, du type fauteuil roulant ou canne adaptée, ou de mesures architecturales plus importantes comme par exemple abattre un mur ou poser un lift d'escalier. »

L'aide financière préconisée vient en complément, selon les cas, de soutiens proposés par l'AVS, l'AI, l'assurance-accident ou l'assurance maladie. Bien sûr, elle doit être justifiée en fonction des moyens financiers du bénéficiaire. En règle générale, les aides des assurances s'arrêtent aux moyens auxiliaires. En d'autres termes, elles ne visent pas à financer, en principe, des modifications architecturales. « Les problématiques varient selon qu'il s'agisse d'un propriétaire ou d'un locataire, ajoute René Goy. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, les premiers ne disposent pas toujours de moyens financiers plus importants. » Pour ce qui est des locataires, il s'agit évidemment d'obtenir les autorisations des gérances ou des propriétaires.

Pour l'instant, un accompagnement d'un an sur les dispositifs proposés est prévu avec la fondation. Cette dernière s'est montrée très enthousiaste concernant les conclusions et les recommandations du rapport, qui lui ont été présentés au mois de novembre 2018.



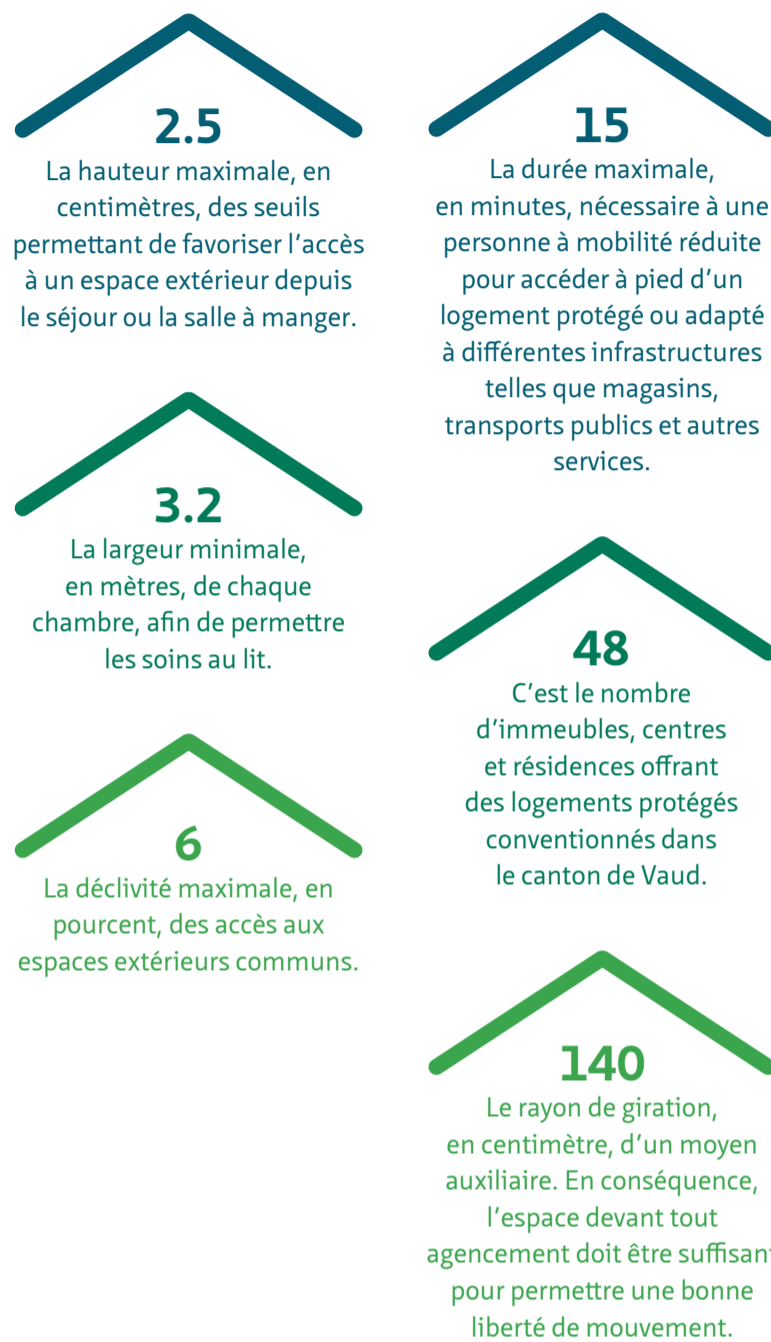
**René Goy**  
Directeur adjoint  
de Pro Senectute Vaud

## Des logements adaptés ou protégés

Les logements adaptés ou protégés répondent aux problèmes que peuvent rencontrer les personnes fragilisées, le plus souvent âgées. A côté des EMS et des services à domicile, ils représentent le 3<sup>e</sup> pilier de la politique médico-sociale vaudoise. Ils cherchent à satisfaire les besoins de personnes souhaitant souvent conserver leur « chez soi » tout en profitant d'un encadrement sécurisant. Autrement dit, ils contribuent au maintien de l'autonomie tout en constituant une réponse à l'isolement social de certains individus.

Les logements protégés sont des habitations conformes aux normes définies par le canton de Vaud et aux prescriptions en vigueur (norme SIA 500: constructions sans obstacles). Ils comprennent des espaces de vie sans barrières architecturales, sont situés à proximité des prestataires de services et favorisent la vie sociale des locataires. Ils incluent un ensemble de prestations définies à l'avance et facturées au forfait, de même que des services optionnels fournis sur demande. De leur côté, les logements adaptés sont également conçus pour des locataires en situation de fragilité, mais à la différence des logements protégés, ils ne proposent aucune prestation annexe.

## Quelques chiffres



Sources: SSP, SASH.

## Les six recommandations du rapport

Dans sa première partie, l'étude réalisée par Pro Senectute Vaud restitue une dizaine d'entretiens approfondis avec divers acteurs locaux ou régionaux, notamment des habitants, mais aussi des experts actifs dans les domaines de l'architecture, de l'accompagnement ergothérapeutique, des moyens auxiliaires ou des services à la personne.

Il s'agit de mettre en avant les éléments les plus importants à prendre en compte afin de favoriser le plus longtemps possible la vie à domicile des personnes âgées.

Plus succincte et ciblée, la seconde partie met en avant les six recommandations suivantes :

1. La mise à disposition de la population de Saint-Prex et environs d'un dispositif de conseils en matière d'adaptation du logement et d'équipement en moyens auxiliaires corrélés.
2. La création d'un fonds d'aides financières individuelles, subsidiaire ou complémentaire aux prestations des assurances sociales et des régimes sociaux existants, destiné à soutenir des personnes âgées de condition matérielle modeste à Saint-Prex et environs pour l'adaptation de leur logement ou l'acquisition de moyens auxiliaires.
3. La création d'un dispositif de proximité pour l'accueil, l'information et l'orientation des personnes âgées à Saint-Prex et environs, fondé sur le bénévolat.
4. La diffusion d'un corpus de recommandations pour la construction et la rénovation adaptée.
5. L'organisation d'une séance d'information sur l'adaptation du logement auprès de la population de Saint-Prex et environs.
6. La promotion d'une évolution réglementaire vis-à-vis des constructions et des rénovations qui soit favorable à l'adaptation des logements.

## Brèves



### Retour sur un siècle au service des aînés

Le 28 novembre dernier, Jean-Robert Guignard et Tristan Gratier, respectivement président et directeur de Pro Senectute Vaud, étaient présents à l'Espace Riponne de Lausanne lors de la conférence de presse des 100 ans de l'association.

Devant les représentants des médias, ils ont parlé des activités liées au centenaire, du lancement du Club de membres, ainsi que de l'histoire de Pro Senectute Vaud (voir encadré).

#### M. Guignard, à l'occasion du centenaire de Pro Senectute Vaud, pourriez-vous nous dire quelques mots sur les origines de l'association ?

Pro Senectute Suisse a été créée en 1917, au sortir de la Première Guerre mondiale, par la Société Suisse d'Utilité Publique, grâce au travail préparatoire et à l'engagement du Vaudois d'Yverdon, Maurice Champod et à des industriels humanistes inquiets de la situation de dénuement de nombreuses personnes âgées. L'institution s'est ensuite développée et structurée au niveau suisse. Des sections cantonales ont vu le jour, généralement sous forme d'associations, comme c'est le cas pour la section vaudoise, constituée en 1919. Leurs activités et leur ampleur varient d'une section à l'autre. Leur plus grande victoire est certainement la création de l'AVS en 1947.

#### Quelle est la mission de Pro Senectute Vaud ?

Notre association a pour mission de contribuer au bien-être matériel, physique et moral des personnes âgées vivant à domicile dans le canton de Vaud. Nous veillons à préserver ou renforcer leur capacité de vivre de manière indépendante et intégrée à la vie dans notre société.

#### Pourriez-vous nous donner quelques-chiffres clés ?

Pro Senectute Vaud emploie quelque 90 collaboratrices et collaborateurs. Près de 500 bénévoles complètent ce dispositif et mettent leurs forces, leur enthousiasme et du temps, au service de nos aînés. Opérationnellement, la direction et l'administration se trouvent à Lausanne, mais nos activités sur le terrain sont organisées en 10 représentations régionales pour couvrir l'ensemble du canton. Notre budget s'élève à 13 millions de francs. Il est financé en partie par les pouvoirs publics : la Confédération pour environ 5 millions, le canton pour près de 3 millions et les communes 1 million. La différence doit être comblée par des prestations directes facturées et par des recherches de fonds auprès de soutiens privés.

## Club de membres

A l'occasion de son centenaire, Pro Senectute Vaud se projette dans l'avenir en lançant son Club de membres.

Ouvert à tous, il propose de nombreux avantages tels qu'un magazine paraissant deux fois par an, des offres préférentielles pour des prestations de l'association ou des réductions offertes par des partenaires.

L'adhésion au Club de membres représente un moyen privilégié de découvrir les nombreuses activités organisées chaque année par Pro Senectute Vaud, qu'il s'agisse d'activité physique, de culture ou de gastronomie.

Les cotisations s'élèvent à CHF 35.- pour une personne et CHF 40.- pour un couple.



### Bref rappel historique

- 1919  
*Création de Pro Senectute Vaud*
- 1932  
*Première subvention du canton de Vaud*
- 1947  
*Le peuple suisse se prononce en faveur de la loi fédérale sur l'AVS*
- Années 1950  
*L'association s'occupe de plus en plus du bien-être psychique des seniors*
- 1969  
*Ouverture d'un centre cantonal de consultations sociales permanent, avec conseils pratiques et aides financières aux personnes âgées en difficulté*
- 1978  
*En collaboration avec 24 Heures, Pro Senectute Vaud lance un tournoi de jass annuel. Le succès est immédiat avec 1'200 participants*
- 1985  
*Organisation au départ de Lausanne de courses hebdomadaires et de séjours en bus spécialement aménagés pour recevoir des chaises roulantes*
- 1992  
*L'animation à domicile voit le jour. Des bénévoles formés et encadrés par Pro Senectute Vaud partent à la rencontre de personnes âgées souffrant de solitude*
- 1996  
*Définition d'une politique de recherche de fonds devant permettre à l'association de compenser les pertes de subvention*
- 2019  
*Pro Senectute Vaud fête ses 100 ans d'existence*

La colonne de Tristan Gratier

# Rendez plus belle la vie de vos concitoyens à la retraite !

Chères lectrices et chers lecteurs,

Les communes se trouvent souvent en première ligne face au vieillissement de la population. Elles doivent se soucier du bien-être matériel, moral et financier des seniors. Vu la variété des dossiers dont elles ont la charge, il semble plus que judicieux pour elles d'être accompagnées dans leur démarche par une organisation leader telle que Pro Senectute Vaud.

En tant que partenaire spécialisé, nous offrons des prestations directes aux seniors vaudois, mais aussi des prestations indirectes. C'est afin de les présenter dans le détail que nous avons décidé de distribuer dès ce mois de février une nouvelle brochure spécifiquement destinée aux villages, aux bourgades ou aux grandes villes du canton.

Notre but est de soutenir les communes dans l'organisation de prestations attractives en faveur des seniors, de les aider à mieux identifier leurs besoins et à mettre en place des projets intergénérationnels. Nous nous réjouissons d'être à leurs côtés afin de partager notre expérience et tenter de rendre encore plus belle la vie des concitoyens âgés.

Le vieillissement de la population est sans conteste un défi économique et social pour de nombreuses communes, mais c'est aussi une belle opportunité de développer de nouveaux projets, avec et pour les seniors. Près de 60 communes vaudoises sont déjà membres de notre association en 2019. Elles témoignent ainsi de leur intérêt et de leur soutien au développement de nos prestations, directes et indirectes, en faveur de la qualité de vie des personnes âgées.

Si votre commune ne figure pas encore dans cette liste, nous serions heureux de pouvoir vous y rajouter l'an prochain !

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes aussi là pour vous !

Tristan Gratier  
Directeur de  
Pro Senectute Vaud



## Débat

# Quelle place pour les seniors dans le canton de Vaud ?

A quelques semaines de l'élection complémentaire pour la succession de Pierre-Yves Maillard au Conseil d'Etat vaudois, les cinq candidats en lice donnent leur point de vue concernant la place des retraités dans notre société pour les années à venir.



Pascal Dessauges



Jean-Michel Dolivo



Axel Marion



Rebecca Ruiz



Anaïs Timofte

## Anaïs Timofte Vice-présidente POP Vaud

**En plus des primes d'assurance-maladie, le système de retraites ainsi que le montant des rentes font sans aucun doute partie des grands enjeux politiques qui nécessitent des mesures fortes.**

Étant une jeune femme active de 27 ans, je suis d'une génération qui a pleinement conscience qu'avec la fragilité actuelle du 2<sup>e</sup> pilier, une retraite de qualité sera loin d'être assurée. Sachant que la Suisse compte plus de 200'000 retraité-e-s suisses dont la rente ne suffit pas pour vivre, je propose une intégration progressive sur une génération du 2<sup>e</sup> pilier (caisse de pension) dans le 1<sup>er</sup> (AVS). De cette manière nous renforçons le système de l'AVS et sa solidarité entre les classes de revenu, pour garantir à toutes et tous des rentes convenables au moment de la retraite (80% du dernier revenu, avec un minimum de 3'500 francs net mensuel et un maximum de trois fois ce montant).

Je propose également des mesures cantonales ciblées pour l'aide au logement des retraité-e-s, notamment une facilitation financière pour intégrer un logement protégé.

Enfin, connaissant la généreuse implication des retraités dans le bénévolat, je propose l'instauration pour ceux/celles qui le souhaitent d'un programme de participation des seniors dans les écoles vaudoises et écoles professionnelles, afin d'assurer un lien fort entre les générations : à raison de quelques heures par semaine, les seniors auraient l'occasion d'échanger au sujet de leurs expériences, auprès des élèves et des jeunes en formation.



# Débat



## Rebecca Ruiz Conseillère nationale socialiste

**Le défi démographique et sanitaire qui attend le canton de Vaud est majeur. D'ici 2040, nous connaissons un doublement des plus de 80 ans.**

Le canton devra miser sur un renforcement des soins et du maintien à domicile, la prévention des chutes et du déclin fonctionnel, le suivi de la médication à travers les cercles de qualité mis en place par les pharmaciens et sur le développement des soins palliatifs pour la fin de vie.

Par ailleurs, les liens intergénérationnels doivent être encouragés pour permettre aux aînés, en particulier ceux qui sont seuls, de rester intégrés dans le tissu social. Il importe de favoriser le bénévolat des retraités dans le tissu associatif et institutionnel du canton. Leur apport en termes d'expérience et de compétences peut être inestimable pour des structures associatives par exemple.

En ce qui concerne les retraites, je suis favorable à la réforme fiscale et de financement de l'AVS (RFFA). Ce compromis assure le financement de l'AVS à travers une injection de 2 milliards par an, ce qui permettrait de repousser de quelques années l'arrivée des déficits dus au vieillissement de la population. Des solutions devront néanmoins être trouvées pour que l'AVS puisse continuer de verser ses prestations. Je suis favorable à une hausse des cotisations ainsi qu'à un relèvement mesuré de la TVA. Je ne suis pas opposée à une augmentation de l'âge de la retraite des femmes, mais seulement si les compensations sont réelles.

Le 2<sup>e</sup> pilier devra aussi être réformé et permettre aux femmes de se constituer des rentes LPP, elles qui touchent en moyenne des rentes 63% inférieures à celles des hommes.

## Axel Marion Député PDC Vaud

**J'estime que le vieillissement de la population est un défi en matière de politique de santé et de finances publiques, mais aussi une opportunité magnifique pour la société dans son ensemble. Il faut se réjouir que l'on puisse vivre plus âgé dans de meilleures conditions, et ainsi contribuer de manière active à la vie de famille et à la vie sociale en général.**

Je suis ainsi convaincu que les aînés peuvent apporter énormément en fonction de leurs compétences et de leur santé, par exemple en encadrant des enfants dans les crèches ou en donnant des conseils liés à leur expérience professionnelle dans le cadre d'activités de coaching bénévole.

Bien entendu, l'augmentation de l'âge de la population pose des questions concrètes, par exemple le fait que les personnes très âgées ont elles-mêmes des enfants âgés qui ne peuvent pas les prendre en charge. Pour cela les soins à domicile ou courts séjours en institutions doivent être développés.

Les maladies psychiques doivent également être mieux prévenues et combattues. Pour ce qui concerne le financement de l'AVS, le PDC recommande une solution pérenne basée notamment sur une flexibilisation de l'âge de la retraite (entre 62 et 70 ans) et une augmentation modérée de la TVA (max. 1%).

Le PDC s'engage par ailleurs fermement pour que la pénalisation des couples mariés à l'AVS (qui reçoivent maximum une rente et demie) soit supprimée.

Enfin, il convient de revoir les tarifs des EMS, qui sont exorbitants pour les personnes ne disposant pas d'un 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> pilier solides.

## Jean-Michel Dolivo Député Ensemble à Gauche

**Selon la Constitution fédérale, l'AVS devrait couvrir les besoins vitaux de manière appropriée et, avec le deuxième pilier, permettre aux retraité-e-s de maintenir de manière appropriée leur niveau de vie antérieur. Chaque retraité-e sait bien que cela n'est pas le cas !**

Les femmes sont particulièrement concernées : en raison des inégalités accumulées, les femmes ont des rentes de 37% inférieures à celles des hommes, voire de 63% si l'on prend en compte uniquement le deuxième pilier. Ensemble à Gauche propose l'intégration du 2<sup>e</sup> pilier à l'AVS avec le maintien des avantages acquis. Il garantirait une rente minimale équivalant à 80% du dernier salaire, mais au minimum 3'800 francs. Des rentes décentes peuvent être ainsi garanties sans augmentation de l'âge de la retraite. Cela permettra aux seniors de s'engager sur des enjeux sociétaux qui leur paraissent importants : par exemple, le parrainage de jeune migrant-e ou la participation aux mouvements visant à sortir de notre dépendance mortifère aux énergies fossiles et au nucléaire. De surcroît, l'intégration du pilier à l'AVS mettra hors-jeu les caisses de pension, un des principaux acteurs en Suisse du réchauffement climatique : en effet, par leurs investissements, elles contribuent à un réchauffement de 4 à 6°C...

Dans le secteur des soins à domicile, il est prioritaire de mettre un terme à l'obsession de la rentabilité et d'un développement technologique mal maîtrisé conduisant à une déshumanisation des services. Les professionnelles de terrain doivent pouvoir disposer du temps nécessaire à parler et écouter leurs patients.

## Pascal Dessauges UDC Vaud

**Nous sommes dans une société qui a tendance à ne voir l'accomplissement de soi que dans l'activité professionnelle. Le nombre grandissant de personnes à la retraite nous rappelle qu'il y a aussi des richesses à saisir dans cet âge de la vie.**

La sagesse, l'expérience, la capacité d'écoute et de conseil des aînés sont un besoin pour notre société. L'engagement au profit de la communauté dans le bénévolat et dans la vie associative est profitable aux personnes âgées pour les maintenir en bonne santé, et c'est aussi une nécessité pour renforcer la cohésion du tissu social. L'avenir du financement des retraites se trouve dans le renforcement de la responsabilité individuelle.

Nous devons développer le 3<sup>e</sup> pilier et défiscaliser la prévoyance individuelle. La flexibilisation de l'âge de la retraite est aussi une mesure nécessaire. Il faut garantir un traitement égalitaire des travailleurs en adaptant l'âge de la retraite au cas par cas, par rapport au nombre d'années de cotisation à l'AVS.

Par leur engagement dans les associations, les sociétés locales, les chorales et les œuvres caritatives, les personnes âgées sont des vecteurs de notre culture et de nos traditions.

Les nouvelles possibilités de logement des aînés dans des collocations (par exemple avec des étudiants) ou dans des immeubles ou des quartiers qui favorisent la vie en communauté et l'entraide entre jeunes et moins jeunes sont des stratégies gagnant-gagnant.

## ReportAge

# A la découverte de Chaplin !

Voilà plus d'un quart de siècle que Pro Senectute Vaud propose aux seniors vaudois le service des Petites Fugues. En 2017, pas moins de 111 excursions ont été mises sur pied dépassant mille participants.

On peut mentionner des matinées aux bains thermaux, des journées de jass en Suisse romande, un séjour d'une semaine accompagné au Tessin, un autre de 5 jours à Zoug, ainsi qu'un séjour jass à Villars-sur-Ollon. La location de bus par des EMS et des associations en faveur de personnes âgées est également fréquente.

Le 28 novembre dernier, un groupe de seniors a pu visiter Chaplin's World, après un repas convivial au restaurant du lac de Bret.

## Petite fugue à Chaplin's World



A la recherche des participants directement à leur domicile



Autour d'un bon plat au restaurant du lac de Bret



En visite à Chaplin's World



Retrouvez toutes les excursions des Petites Fugues sur le site internet [www.vd.prosenectute.ch](http://www.vd.prosenectute.ch) et dans notre brochure des Petites Fugues (à disposition gratuitement au 021 646 17 21)



Après une journée d'excursion, retour en bus à la maison

Ma vie, ma retraite

# Un siècle d'existence



Tout comme Pro Senectute Vaud, Ernest Blatter célèbre ses 100 ans d'existence en 2019. A cette occasion, ce fringant senior né à Frieswil dans le canton de Berne souhaite rendre hommage à Leysin, station dans laquelle il s'est installé il y a de cela de longues années pour soigner une tuberculose osseuse.

Né quatrième des cinq enfants d'un couple de Bernois pure souche, il passe son enfance à la ferme. D'abord dans son canton d'origine, puis à Courroux, près de Delémont. A l'époque, les tracteurs n'existaient pas. Il fallait travailler dur pour extraire d'un sol ingrat de quoi nourrir une famille de 7 personnes et payer les intérêts bancaires. De cette période lointaine, le centenaire garde quelques souvenirs précis, comme la première radio du village qui transmettait en direct des matchs de l'équipe suisse de football.

## Pâtissier, puis ouvrier

N'ayant pas la fibre paysanne, ses parents lui font suivre un apprentissage de boulanger-pâtissier à Arlesheim, aux portes de Bâle. Il sera ensuite ouvrier, à raison de 65 francs par mois, nourri et logé dans une petite chambre à deux, sous le toit et sans chauffage. A cette époque d'avant-guerre sévissait une crise extrêmement grave et il n'était pas rare que des jeunes demandent du travail, même sans être payés, uniquement pour bénéficier d'un couvert.

En 1938, au recrutement de l'armée, Ernest Blatter est exempté pour cause d'une hernie. Beaucoup de jeunes hommes étant mobilisés, on trouvait alors en Suisse davantage de travail. Il s'installe un temps à Dietikon, près de Zurich, avant de rouler sa bosse à travers la Suisse. Devenu papa d'un petit garçon, il trouve une place à Kloten qui lui permet de s'établir et d'entretenir sa famille. C'était en 1948, l'année de l'ouverture de l'aéroport. L'immense infrastructure d'aujourd'hui ne comprenait alors que quelques baraques de chantier et une unique piste. Lors de l'inauguration, celle-ci ne voit décoller qu'un seul avion à hélices. Bientôt se succéderont une valse de gros porteurs à réaction, de toutes les couleurs et de toutes les régions du globe.

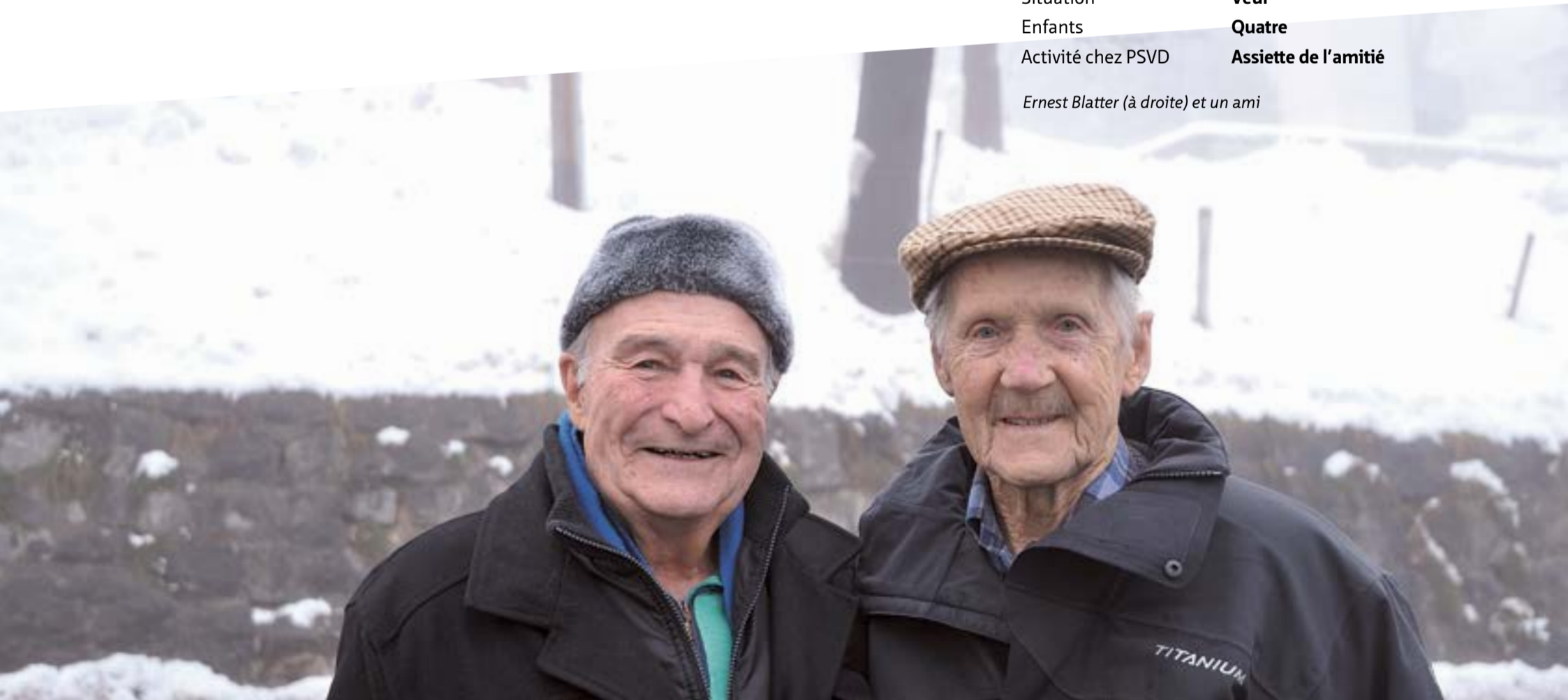
## Adeptes de l'Assiette de l'amitié

Plus tard, sa maladie l'oblige à rester éloigné d'une vie normale durant presque 5 ans. Une situation qui provoque la dissolution de sa première famille. Ne sachant faire que de la pâtisserie, il décide d'apprendre le métier de régleur de machines dans la fabrication de ressorts industriels. Un nouveau départ qui coïncide avec la rencontre de celle qui deviendra sa seconde épouse et avec laquelle il aura trois enfants.

Depuis une vingtaine d'années, Ernest Blatter participe tous les deuxièmes mardis du mois à l'Assiette de l'amitié qui se tient à la Maison de Paroisse de Leysin. Celle-ci réunit une demi-douzaine de bénévoles de Pro Senectute Vaud, ainsi qu'une trentaine de participants. Toujours très actif et autonome, il a exposé en décembre dernier une trentaine de ses peintures à la clinique Miremont de Leysin. Entre natures mortes, paysages alpestres et autres reproductions, c'est une partie de sa longue et riche vie qu'il a présentée au public.

Prénom, nom	<b>Ernest Blatter</b>
Année de naissance	<b>1919</b>
Situation	<b>Veuf</b>
Enfants	<b>Quatre</b>
Activité chez PSVD	<b>Assiette de l'amitié</b>

*Ernest Blatter (à droite) et un ami*



## Impressum

**Pro Senectute Vaud**  
rue du Maupas 51  
1004 Lausanne  
021 646 17 21

info@vd.prosenectute.ch  
www.vd.prosenectute.ch

**Responsable  
de la publication**  
Tristan Gratier

**Contributions**  
Barrigue  
René Goy

**Conception, rédaction  
et coordination**  
William Türlér,  
ftc communication

**Mise en page et graphisme**  
DidWeDo Lausanne

**Photographies**  
Rainer Sohlbank

**Impression**  
Cavin artgraphic, Grandson

Nos partenaires

**SODIMED**

**BERDOZ**

